



Au vu du contexte sanitaire lié à la propagation du coronavirus, les modalités d'organisation et d'évaluation des unités d'enseignement ont pu, dans différentes situations, être adaptées ; ces éventuelles nouvelles modalités ont été -ou seront- communiquées par les enseignant-es aux étudiant-es.

2 crédits	20.0 h	Q2
-----------	--------	----

Langue d'enseignement	Français
Lieu du cours	Mons
Acquis d'apprentissage	<p>1 L'étudiant sera capable de respecter un cadre déontologique et d'adopter une démarche éthique dans une perspective démocratique et de responsabilité</p> <p>----</p> <p>AA1 Intervenir en contexte scolaire, en partenariat avec différents acteurs (AA1.1, AA1.2)</p> <p>----</p> <p>AA2 Enseigner en situations authentiques et variées (AA2.1)</p> <p>----</p> <p>AA3 Exercer un regard réflexif et se projeter dans une logique de développement continu (AA3.1)</p> <p>----</p> <p><i>La contribution de cette UE au développement et à la maîtrise des compétences et acquis du (des) programme(s) est accessible à la fin de cette fiche, dans la partie « Programmes/formations proposant cette unité d'enseignement (UE) ».</i></p>
Modes d'évaluation des acquis des étudiants	<p>En raison de la crise du COVID-19, les informations de cette rubrique sont particulièrement susceptibles d'être modifiées.</p> <p>Évaluation continue formative et certificative qui implique la présence obligatoire et la participation à l'ensemble des cours. Il n'y a pas de deuxième session.</p>
Méthodes d'enseignement	<p>En raison de la crise du COVID-19, les informations de cette rubrique sont particulièrement susceptibles d'être modifiées.</p> <p>Débat collectif, échanges et réflexions entre les étudiants par rapport à leurs expériences de terrain, travaux en sous-groupes, travail de recherche et de réflexion sur les textes légaux.</p>
Contenu	<ul style="list-style-type: none"> • Se questionner par rapport au concept de « Neutralité » ; • Comprendre l'organisation générale de l'enseignement et les documents référentiels ; • Comprendre l'évolution de l'enseignement et la question de la neutralité ; • Analyser ce concept de « Neutralité » à partir de pratiques professionnelles vécues ; • Explorer les textes légaux.
Ressources en ligne	<p>Décret définissant la neutralité# de l'enseignement de la Communauté# (31/03/1994) et Décret organisant la neutralité# inhérente a# l'enseignement officiel subventionné# et portant diverses mesures en matière d'enseignement (17/12/2003).</p> <ul style="list-style-type: none"> • http://www.gallilex.cfwb.be/document/pdf/28381_000.pdf • http://www.gallilex.cfwb.be/document/pdf/18312_000.pdf • http://www.enseignement.be/index.php?page=25568
Bibliographie	<p>De Caluwe#, J. (dir.) (2006). <i>Une introduction a# la neutralité# active</i>. Liège, CEFAL.</p> <p>Wiame, B. (dir) (2008). <i>Enseignant et neutre ? Les obligations en Communauté# française de Belgique</i>. Bruxelles, De Boeck.</p>
Faculté ou entité en charge:	ESPO

Programmes / formations proposant cette unité d'enseignement (UE)				
Intitulé du programme	Sigle	Crédits	Prérequis	Acquis d'apprentissage
Agrégation de l'enseignement secondaire supérieur (sciences de gestion) (horaire décalé)	GESM2A	2		
Agrégation de l'enseignement secondaire supérieur (sciences politiques) (horaire décalé)	POSM2A	2		
Agrégation de l'enseignement secondaire supérieur (information et communication) (horaire décalé)	COMM2A	2		